

Communauté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 10 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi dix avril, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie se sont réunis, en la Salle Canada au Parc des Expositions de Lisieux sur convocation de Monsieur François AUBEY, Président, envoyée le quatre avril deux mille dix-sept et affichée au siège de la Communauté d'Agglomération à compter du même jour.

Membres en exercice : 136

Présents :

M. ANNE CHRISTIAN, MME ASSIRE MARTINE, M. AUBEY FRANÇOIS, M. AUBRIL BERNARD, M. AUNAY MARC, MME BACQ DE-PAEPE CHRISTELLE, M. BALLOT SYLVAIN, M. BARON-LEROY JACKY (suppléant M. ECOLASSE THIERRY), M. BAUCHET ROLAND, M. BEAUDOIN GERARD, M. BEAUJAN PATRICK, M. BEAUVISAGE JEAN-CLAUDE, M. BENARD JEAN-CLAUDE, MME BENOIST JOCELYNE, MME BEROUNSKY MICHELE, M. BESCOND DANIEL (suppléant M. GAUTIER JEAN-MARC), MME BRETON FRANCOISE, M. BLIN FRANÇOIS, M. BOISNARD ERIC, M. BRETTEVILLE MICHEL, M. BRIARD JOHNNY, M. BROISIN-DOUTAZ BERNARD, M. BUHOT PATRICK, M. BUQUET DANIEL (suppléante AGIS MARIE-JEANNE), M. CAFFIAUX LAURENT, M. CHAMPION BERNARD, M. CHARBONNEAU BENOIT, MME CHARBONNIER MAGGY, M. COOL ETIENNE, M. DAIGREMONT MICHEL, M. DE BOEVER ANTOINE, M. DE LA CROUEE DANIEL, M. DE MENEVAL CHRISTIAN, M. DECOURTY CHRISTIAN, M. DELOZIER JOËL, M. DESCHAMPS CHARLES, M. DESFORGES PHILIPPE, M. DESMONTS JEAN-LOUIS, M. DIVERT JEAN FRANCOIS, M. DORIO BERNARD, M. DUBOIS DENIS, M. DUTOT ALAIN, MME DUTOT DEBORAH, MME ERNOULT STEPHANIE, M. GALLET JEAN-PIERRE, M. GALLIER JEAN-PIERRE, MME GARMOND MARIELLE, M. GASNIER BERNARD, M. GILAS FRANÇOIS, MME GIRARDIN EVELYNE, M. GODEREAUX GILBERT, M. GOUJON DENIS, MME GRENON HUGUETTE, M. GUILLOT ALAIN, MME HAMELIN BRIGITTE, M. HÉNOUILLE GERARD, MME HENRY PATRICIA, M. JAMBU YVES, M. JAMES MARCEL, MME JOUVIN NOËLLE M. JULIEN MICHEL, M. LACOUR CLAUDE, M. LALLIER DIDIER, M. LAUNAY GERARD, MME LE BARBIER EVELYNE, M. LE CHEVALIER WENCESLAS, M. LÉBOUCHER BRUNO, M. LECLERC SEBASTIEN, M. LECOMTE JEAN-PIERRE, MME LECOURT CORINNE, M. LEGOUVERNEUR FREDERIC, M. LEMARCHAND XAVIER, M. LEPAGE ROGER, MME LEROY ISABELLE, M. LOUIS GERARD, MME MACREZ EVELINE, M. MAILLE ANTOINE (suppléant M. DAGUIN RICHARD), MME MALHERBE COLETTE, M. MARIE ALAIN, M. MARIE JACKY, M. MARIE SERGE, M. MASTROTOTARO HUBERT, M. MAUDUIT DIDIER, M. MERCIER PAUL, M. MESLON PHILIPPE, M. MIGNOT ALAIN, M. MOREL EMMANUEL, M. MORIN JEAN-MARIE, M. PELLERIN DIDIER, M. PERTHUIS JEAN-PIERRE, MME PETIT ALEXANDRA, M. PIETTE JEAN-LOUIS, M. PITARD-BOUET HUBERT, M. POUTEAU DENIS, M. RATEL PHILIPPE, MME REQUIER CLAUDINE, MME RESSENCOURT MICHELE, M. RIGUIDEL JEAN-CLAUDE, MME SADY CATHERINE, M. SAINT MARTIN JEAN-PAUL, M. SALLES JEAN-PAUL, M. SERVY JEAN-LOUIS, M. SOETAERT PHILIPPE, M. SOULBIEU JEAN PAUL, MME STALMANS MARIE-THERESE, M. TERRIER PASCAL, M. TOUGARD SERGE, M. VACHER PHILIPPE, M. VACQUEREL GERARD, MME VERSAVEL LEA, M. VIGAN PHILIPPE, M. VREL JOËL, M. YONNET RENE.

Excusés : MME ANNOOT CHRISTINE (pouvoir à M. AUBRIL BERNARD) ; MME WASSNER GENEVIEVE (pouvoir à MME BENOIST JOCELYNE) ; M. NOYEAU DENIS (pouvoir à M. BALLOT SYLVAIN) ; M. JEHANNE DANIEL (pouvoir à M. DECOURTY CHRISTIAN) ; MME LAMIDEY

JOSETTE (pouvoir à M. MERCIER PAUL) ; MME POYNARD ARIANE (pouvoir à MME BRETON FRANCOISE) ; MME RAYNAUD ISABELLE ; M. RETOUR SERGE (pouvoir à M. LE CHEVALIER WENCESLAS) ; M. THILLAYE EMMANUEL (pouvoir à M. MARIE SERGE) ; M. CORU MICHEL (pouvoir à M. LALLIER DIDIER) ; MME DROUET MIREILLE (pouvoir à M. GILAS FRANCOIS) ; M. GUILLEMOT PHILIPPE (pouvoir à M. LECLERC SEBASTIEN) ; MME HOULLEMARE SYLVAIN (pouvoir à M. BEAUJAN PATRICK) ; M. GALLET PASCAL ; MME ANGEE FRANCINE (pouvoir à M. BROISIN DOUTAZ BERNARD) ; M. TARGAT DANY (pouvoir à M. SOULBIEU JEAN-PAUL) ; MME MAYMAUD VERONIQUE (pouvoir à M. MARIE JACKY) ; M. ROUGET DANIEL (pouvoir à M. MARIE ALAIN) ; MME BISSON ELISABETH (pouvoir à M. MORIN JEAN-MARIE) ; MME DORLEANS CHRISTIANE (pouvoir à M. GASNIER BERNARD) ; M. DAUFRESNE GILBERT ; MME FROMAGE FRANÇOISE (pouvoir à M. AUNAY MARC) ; M. MOUNIER PIERRE (pouvoir à M. GOUJON DENIS).

Secrétaire de séance : MME ASSIRE MARTINE.

M. le Président informe l'Assemblée qu'à la demande de M. Bernard AUBRIL, le projet de délibération 20G est reporté car le CCAS de Lisieux n'a pas encore délibéré sur ce point.

M. le Président propose à l'Assemblée d'ajouter deux projets de délibérations, à la demande de la DDFIP, à savoir :

- Délibération 21 - Fiscalité - Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs – Création et Proposition d'une liste des commissaires
- Délibération 22 - Finances – Répartition d'un emprunt contracté par la Communauté de Communes de la Vallée d'Auge

Aucune observation n'étant faite, ces deux délibérations seront soumises au vote.

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte-rendu du 2 Mars 2017.

M. AUNAY signale une erreur dans le prénom de M. JEHANNE. La modification sera prise en compte.

M. POUTEAU précise que les dates des futures instances annoncées dans le compte rendu du 2 Mars 2017 ne correspondent pas aux dates mentionnées dans le planning transmis avec le dossier.

M. AUBEY indique que les dates ont été modifiées et les dates à prendre en compte sont celles mentionnées dans le planning des instances sous toute réserve.

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VALIDATION DES DECISIONS DU 14 FEVRIER 2017 AU 3 AVRIL 2017

M. le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur les décisions prises entre le 14 février 2017 et le 3 avril 2017.

M. VACQUEREL s'interroge sur la décision 17.0053 concernant la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Cap Avenir Pays d'Auge Sud pour un montant de 60 000 € et précise qu'il existe d'autres associations d'insertion.

M. AUBEY précise que ce partenariat est un maintien des pratiques antérieures et que ce n'est pas une subvention, c'est la Communauté de Communes des Trois Rivières qui avait recours à cette association pour une prestation de services.

Mme GIRARDIN s'interroge sur l'identité de la SCI Beausoleil concernée par la décision 17.0083.

M. BALLOT, ancien Vice-Président en charge du Développement Economique à la Communauté de Communes du Pays de l'Orbiquet, apporte des précisions sur ce dossier qui fait l'objet d'un contentieux devant le Tribunal Administratif.

Aucune autre remarque n'étant faite, le compte rendu des décisions prises entre le 14 février et le 3 avril 2017 est validé.

M. SOULBIEU présente les délibérations 3 à 6 en commentant la présentation projetée en séance. Il rappelle la méthode pour construire ce premier budget (rencontre des anciens Présidents, séminaire des Maires).

M. AUBEY annonce que les chiffres de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) sont supérieurs aux estimations : environ 2 millions d'euros de recettes nouvelles.

M. SOULBIEU précise que le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) n'a pas été notifié à ce jour et donc qu'il convient de rester mesuré.

M. AUBEY rappelle que le Bureau a souhaité conserver l'ensemble des engagements pris par les anciennes Communautés de Communes, qui représentent environ 20 millions d'euros d'investissement.

M. AUBEY souhaite que de nouveaux projets soient engagés avant la fin du mandat et notamment en ce qui concerne quatre volets spécifiques :

- les Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires
- l'accueil Petite Enfance
- la lecture pour tous
- les Maisons de Services au Public.

M. AUBEY précise que dans les crédits d'ingénierie prévus dans le budget, il y a une étude pour le Parc des Expositions. M. AUBEY souhaite faire de l'Hippodrome et du Parc des Expositions une priorité car ce sont des structures d'envergure et qui permettent une reconnaissance au niveau National et International.

M. MERCIER remercie M. SOULBIEU et le service financier pour ce travail et demande que le tableau de lissage des taux sur 12 ans soit transmis aux Communes.

M. MERCIER souhaite avoir des explications sur le budget « Transports ».

M. SOULBIEU indique que le « Transport » est une nouvelle compétence et que ce sujet demande du travail.

M. AUBEY indique que le transfert entre le Conseil Départemental et la Région est en cours. La Région devrait se rapprocher de nos services rapidement.

M. LECLERC précise que ce dossier est prématuré.

M. AUBEY rappelle l'enjeu de cette compétence.

M. MERCIER demande si les clôtures des budgets annexes ont été prévues comme il est procédé habituellement.

M. SOULBIEU indique que ces clôtures sont effectivement prévues.

M. AUBEY remercie l'ensemble des services financiers ainsi que M. LEGUEN, Trésorier Intercommunal, pour le travail fourni afin d'établir un premier budget.

3. EXERCICE BUDGETAIRE 2016 – COMPTES DE GESTION DES 5 ANCIENNES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Après présentation des comptes de gestion par M. SOULBIEU, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. EXERCICE BUDGETAIRE 2016 – COMPTES ADMINISTRATIFS DES 5 ANCIENNES COMMUNAUTES DE COMMUNES

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'INTERCOM LISIEUX PAYS D'AUGE NORMANDIE

M. AUBRIL, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LIVAROT

M. LECLERC, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16 conseillers communautaires n'ont pas pris part au vote).

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'ORBIQUET

M. COOL, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16 conseillers communautaires n'ont pas pris part au vote).

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TROIS RIVIERES

M. DAIGREMONT, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16 conseillers communautaires n'ont pas pris part au vote).

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'AUGE

M. RIGUIDEL, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (16 conseillers communautaires n'ont pas pris part au vote).

COMPTE ADMINISTRATIF DU SCOT

M. AUBEY, ne pouvant pas prendre part au vote, sort de la salle.

Après lecture, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DES 5 ANCIENNES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Après présentation des résultats de l'année 2016 des 5 anciennes Communautés de Communes par M. SOULBIEU, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. EXERCICE 2017 – BUDGET PRIMITIF ET FISCALITE

Après présentation du budget par M. SOULBIEU, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. FISCALITE – TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2017

M. SOULBIEU présente les différents taux en fonction des territoires, le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. EXERCICE 2017 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, COTISATIONS ET FONDS DE CONCOURS

M. SOULBIEU précise le principe de la reconduction des subventions de fonctionnement telles qu'elles étaient attribuées en 2016 et précise que les Présidents des associations ne doivent pas prendre part au vote.

M. AUBEY donne la parole à chaque Vice-Président pour une présentation détaillée des subventions proposées.

M. SOULBIEU pour le secteur « Economique », M. MARIE pour le secteur « Equipements sportifs », Mme BENOIST pour le secteur « Culturel », M. CHARBONNEAU pour le secteur « Tourisme » commentent les propositions.

M. BOISNARD évoque le fait de faire une exception pour la subvention du Théâtre afin de permettre une programmation délocalisée sur le territoire.

M. MERCIER souligne que le Festival organisé par l'Association « Si Bémol » rayonne sur l'ensemble de l'Agglomération et ne se limite pas à Lisieux.

M. MERCIER remarque que l'Association « Cosmos » n'est pas nommée dans les associations subventionnées alors qu'elle était présente dans le programme de subventions 2016 de LINTERCOM.

Mme BENOIST informe que lors de la Commission, cette Association a été évoquée mais la subvention 2016 avait un caractère exceptionnel.

M. AUBEY précise que la délibération proposée peut être revue lors d'un prochain Conseil Communautaire.

M. BOISNARD souhaite des précisions sur la subvention proposée pour l'Association « Arts MC ».

M. SOULBIEU présente ensuite les différentes cotisations d'adhésion aux organismes tels que l'Union Amicale des Maires du Calvados, l'Association des Communautés de France...

M. DAIGREMONT indique que le montant indiqué dans le document concernant la subvention pour Calvados Initiatives est différent de celui évoqué en séance.

M. SOULBIEU confirme que le montant à prendre en compte est celui évoqué et non celui indiqué sur le tableau, soit 14 000 €.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix en prenant en compte la modification pour Calvados Initiative.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (M. GILAS, Président de l'Association de l'Office de Tourisme de Livarot ne prend pas part au vote).

(cf. ci-dessous, le vote complémentaire)

9. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

M. SOULBIEU explique que par arrêté ministériel, une indemnité de conseil peut être allouée au Comptable du Trésor pour les prestations de conseil et d'assistance qu'il est amené à fournir.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10. MANDAT SPECIAL DES ELUS – MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS ET MISE A DISPOSITION DE VEHICULES

M. SOULBIEU présente le projet de délibération joint à la convocation.

M. DECOURTY s'interroge sur le cumul de la mise à disposition d'un véhicule pour le Président et les indemnités qui ont été votées lors d'un précédent conseil.

M. SOULBIEU précise que les indemnités sont comprises dans une enveloppe fixe. Le véhicule est affecté au Président pour ses déplacements.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. AUBEY souhaite revenir sur la délibération 8 concernant la subvention pour l'Association « COSMOS ».

Mme BENOIST a indiqué que la Commission Culture avait validé le principe d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour une animation spécifique.

M. AUBEY demande au Conseil Communautaire l'accord de reprendre la délibération 8.

La délibération modifiée telle que précisée ci-dessus est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE – INTEGRATION DANS LE PERIMETRE DU POLE METROPOLITAIN DE LA TOTALITE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE – ADOPTION DE PLAN D' ACTIONS 2017-2020

M. AUBEY rappelle que LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge était adhérente au Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

M. AUBEY indique que lui-même et M. AUBRIL ont été élus membres du Bureau lors du Conseil d'installation du Pôle Métropolitain du 31 Mars 2017. M. AUBEY a été désigné 3^{ème} Vice-Président en charge du Développement Economique en co-animation avec M. WEISS.

M. AUBEY précise qu'il sera également proposé l'adhésion au Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole.

M. AUBEY précise que le montant de participation de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2017 est de 36 000 € pour un budget global de 493 000 €.

M. AUBEY informe les conseillers communautaires de la création de quatre groupes de travail qui vont solliciter la participation des élus et rappelle la Charte de bonne conduite qui autorise la sortie des EPCI sans opposition.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – POLE DE SANTE LIBERAL ET AMBULATOIRE LISIEUX (ANTENNE CENTRE-VILLE) - ADOPTION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE

M. MARIE présente le programme de ce projet ainsi que l'enveloppe prévisionnelle.

Mme PETIT souhaite connaître le taux de subvention pour le projet.

M. AUBEY indique qu'à ce jour nous sommes en attente de notification.

Mme HENRY souhaite savoir ce qui sera proposé à la location aux professionnels.

M. MARIE lui indique que les locaux seront loués nus.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

13. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – PEPINIÈRE D'ENTREPRISES DU PAYS D'AUGE ET TELECENTRE – AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT – SIGNATURE DES MARCHES

M. GILAS expose le projet de délibération et demande la désignation par le Conseil Communautaire d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour représenter la Communauté d'Agglomération au sein de la Commission d'Appel d'Offres du Groupement.

M. BALLOT est élu comme représentant titulaire et M. GALLET comme représentant suppléant.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

14. PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT – PARC DES EXPOSITIONS : TRAVAUX DE MISE EN SECURITE – ADOPTION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

15. ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITE D'ORGANISATION DE LA COURSE CYCLISTE PARIS CAMEMBERT

M. MARIE expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

16. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « SALON AUX CHAMPS » POUR L'ORGANISATION DU SALON DES CUMA

M. PELLERIN expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

17. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES – CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. GILAS expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

18. CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – SUBVENTION DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Mme BENOIST expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

19. PROJET D'ETABLISSEMENT « LE NAUTILE » – CONTRAT DE VILLE – DISPOSITIF « J'APPRENDS A NAGER » – DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT (CNDS)

M. MARIE expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20. RESSOURCES HUMAINES

M. LEBOUCHER rappelle que la délibération 20G est reportée et indique que l'ensemble des délibérations a été présenté et validé en Commission Ressources Humaines.

20.A RESSOURCES HUMAINES – PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE AU TITRE DES ENFANTS DU PERSONNEL

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

M. MERCIER souhaiterait avoir une vision globale des harmonisations à envisager.

M. LEBOUCHER explique que ce projet de délibération est une reprise de LINTERCOM.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.B RESSOURCES HUMAINES – AFFILIATION A POLE EMPLOI

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.C RESSOURCES HUMAINES – COMPTE EPARGNE TEMPS

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.D RESSOURCES HUMAINES – COMPOSITION DES INSTANCES PARITAIRES

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.E RESSOURCES HUMAINES – GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.F RESSOURCES HUMAINES – ADHESION AU GUICHET UNIQUE

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

20.G RESSOURCES HUMAINES – PRESTATIONS D' ACTIONS SOCIALES – INDEMNITES DE REPAS VERSEES AUX AGENTS

Délibération reportée au Conseil Communautaire du 1^{er} Juin 2017.

20.H RESSOURCES HUMAINES – RECRUTEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER, OCCASIONNEL ET VACATAIRE

M. LEBOUCHER expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

21. FISCALITE – COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS – CREATION ET PROPOSITION D'UNE LISTE DES COMMISSAIRES

M. SOULBIEU expose le projet de délibération.

M. MARIE soumet une modification concernant les représentants de l'ancienne Communauté de Communes des Trois Rivières à savoir : M. Hubert PITARD-BOUET en proposition n°1 et M. Claude LACOUR en proposition n°2.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

22. FINANCES – REPARTITION D'UN EMPRUNT CONTRACTE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE D'AUGE

M. PIETTE expose le projet de délibération.

Le projet de délibération joint à la convocation est soumis aux voix sans modification.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

23. QUESTIONS DIVERSES

M. AUBEY fait quelques rappels :

- Installation de la CLECT : Désignation des Communes en attente
- Prochain Conseil Communautaire : Jeudi 1^{er} Juin 2017 à 20 h 30
- Commission Environnement : Mardi 25 Avril 2017 à 20 h 30 à l'Auditorium de St Pierre en Auge
- Commissions Travaux : 24/04 à 18 h 30 – 29/05 à 18 30 – 26/06 à 18h30

M. DUBOIS informe que le Directeur de l'Ecole de Musique de St Pierre en Auge fait valoir ses droits à la retraite et souhaite savoir si son remplacement est prévu.

M. AUBEY précise qu'à ce jour aucune décision n'a été prise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Il est rappelé que cette séance a été enregistrée sur support numérique. Dès lors, une copie de cet enregistrement peut être transmise sur simple demande.



